

FICHE FAMILLE

Année scolaire 2017-2018

Cette fiche doit obligatoirement être complétée par toutes les familles et concerne l'ensemble des enfants ; elle doit être retournée en mairie avec les pièces demandées. Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles.

Représentant légal 1

père mère tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° tél portable :

N° tél domicile :

Mail :

Adresse de facturation

Représentant légal 2

père mère tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° tél portable :

N° tél domicile :

Mail :

Adresse de facturation

Parents séparés/divorcés :

L' (les) enfant(s) réside(nt) chez le père

L' (les) enfant(s) réside(nt) chez la mère

Garde alternée



A joindre : copie du jugement du tribunal concernant les droits de garde

Important : Tout changement de situation familiale doit être signalé en mairie.

- INSCRIPTION AUX SERVICES MUNICIPAUX PERISCOLAIRES

Cocher sur cette fiche le(s) service(s) que votre (s) enfant(s) sera (ont) amené (s) à fréquenter durant l'année scolaire :

Cette inscription ne vaut pas obligation de fréquentation.

* **GARDERIE du MATIN** OUI NON
1 € forfait / enfant (tarif de base)
1.50 € (tarif majoré)

* **CANTINE** OUI NON
3.20 € repas / enfant (tarif de base)
4.80 € (tarif majoré)

* **GARDERIE du SOIR** OUI NON
1.50 € forfait / enfant (tarif de base)
2.25 € (tarif majoré)

ATTENTION : il y aura lieu de transmettre obligatoirement chaque semaine en mairie et au plus tard le lundi à 9h00 la **fiche d'inscription hebdomadaire** sur laquelle vous indiquerez les services fréquentés par votre (vos) enfant(s) durant la semaine concernée.



A joindre : Si inscription à un ou plusieurs de ces services, faire parvenir obligatoirement en mairie le règlement intérieur dûment signé

B - RENSEIGNEMENTS ET AUTORISATIONS OBLIGATOIRES

1 - Droit d'image

Le(s) représentant(s) légal(aux) autorise(nt) la commune de Précieux, d'utiliser l'image de leur enfant dans le cadre de reportages photographiques pendant les temps périscolaires (parution dans le journal, le bulletin municipal, site internet...)

OUI NON

2 - Assurance responsabilité civile

Le(s) représentant(s) légal(aux) déclare(nt) avoir souscrit une assurance « responsabilité civile » et une « garantie individuelle accident » couvrant les risques pouvant survenir pendant les temps périscolaires. Cette assurance est obligatoire. L'inscription ne sera pas validée sans la transmission de ce document.

N° de contrat et nom de l'assurance :

.....

Période de validité :du.....au.....



A joindre : attestation d'assurance en cours de validité à faire parvenir obligatoirement en mairie

3 - Garderie : activités de plein air et/ou hors de l'enceinte de l'école

Le(s) représentant(s) légal(aux) autorise(nt) la commune de Précieux à emmener leur (s) enfant(s) au stade municipal ou à réaliser des activités dans la cour de l'école dans le cadre des activités périscolaires. OUI NON

4 - Autorisation de sortie après la garderie du soir

Le(s) représentant(s) légal(aux) autorise(nt) leur(s) enfant(s) à rentrer seul(s) à leur domicile :

OUI NON

5 - Personnes autorisées à récupérer l'(les) enfant(s) ou à prévenir en cas d'urgence (hors représentants légaux)

1 - Nom, Prénom :

.....

Tél.1 : Tél.2 :

Lien avec l'enfant :

2 - Nom, Prénom :

.....

Tél.1 : Tél.2 :

Lien avec l'enfant :

3 - Nom, Prénom :

.....

Tél.1 : Tél.2 :

Lien avec l'enfant :

Les responsables des services périscolaires seront autorisés à vérifier l'identité de ces personnes.

6 - Renseignements médicaux

N° de sécurité sociale (dont dépend(ent) l'(es) enfant(s)) : _ _ _ _ _

Nom et coordonnées du médecin traitant :

.....

Tél.

Fait à Précieux, le

Signatures
(Garde alternée : signatures des 2 parents)